

Diplôme d'Etat d'Ingénierie Sociale

Niveau 7 - 875 heures

RNCP : 4505

Date d'échéance : 31/12/2026

Présentation

Le DEIS atteste des compétences nécessaires à l'exercice des fonctions de **cadre développeur, d'accompagnateur au changement ou de responsable de projet et d'évaluation**. Ce diplôme permet également d'accéder à des fonctions de direction, notamment dans le champ des organisations du développement social local.

Diplôme d'Etat de niveau 7, conjointement délivré par le **ministère en chargé de la solidarité et par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche**.

Le DEIS peut être également être obtenu par la voie de l'apprentissage

Publics

Cette formation s'adresse aux professionnels (en poste ou en reconversion professionnelle) des organisations du champ de l'intervention sociale (établissements et services sociaux et médicosociaux, collectivités territoriales, organisations de l'économie sociale et solidaire, organismes de sécurité sociale...):

Intervenants sociaux souhaitant postuler à des emplois de cadres développeurs ou de responsables de formation professionnelle (exemple : titulaires DE, AS, ES, CESF, niveaux 5 et 6 universitaires);

Personnels d'encadrement souhaitant évoluer dans leur poste et consolider les compétences acquises par une démarche de recherche et de formation à l'ingénierie sociale (ex : titulaires CAFERUIS, CAFDES);

Professionnels en reconversion (demandeurs d'emploi ou professionnels en mobilité souhaitant acquérir les compétences et la qualification nécessaires à cette nouvelle orientation);

Les sortants du système universitaire titulaires d'un niveau 7 et souhaitant occuper des postes de cadres-experts et bénéficier d'une certification reconnue dans des milieux professionnels.

Compétences visées

BC1 - Contribuer à la production de connaissances dans le champ de l'action sociale et médico-sociale

- ◆ Réaliser des analyses contextualisées de problèmes complexes appliquées à une question sociale,
- ◆ un territoire, une organisation
- ◆ Construire un dispositif d'observation et de veille sociale
- ◆ Conduire des études ou des recherches

BC2 - Développer de l'ingénierie de projets et des analyses prospectives

- ◆ Conduire des analyses prospectives
- ◆ Développer une ingénierie de projets ou de programmes
- ◆ Piloter des démarches évaluatives

BC3 - Contribuer à conduire des projets de transformation sociale

- ◆ Évaluer et mobiliser les ressources nécessaires pour conduire un projet, pour susciter le changement, pour favoriser la transmission des savoirs professionnels
- ◆ Promouvoir des processus formatifs pour développer les compétences individuelles et collectives
- ◆ Coordonner, animer et réguler des collectifs de travail
- ◆ Assurer la communication et l'information pour l'efficacité des actions et la diffusion des connaissances

CURSUS

Rentrée : Octobre 2026

Durée : 2 ou 3 ans

Cours : 700 h

Stage : 175h

Rythme : 4 à 5 jours / mois

TARIFS

12.320 €

Frais de dossier : 100€

CONTACT

Responsable formation
Philippe NECTOUX
Informations
Salima GEOLARD
sgeolard@collcoop.org
04 42 10 02 46

Recrutement

En continu :
du 5 janvier au 1er septembre
2026

VAE

Le Collège Coopératif peut vous accompagner dans votre démarche d'accès au diplôme par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE)

Contactez-nous au 04 42 17 02 37

Partenaires



Contenu

Formation théorique : 700 heures

DF 1 : Production de connaissances dans le champ de l'action sociale et médicosociale(301 heures)

- UF 1.1 Outils conceptuels d'analyse des organisations, des territoires et des populations, des politiques sociales et économiques
- UF 1.2 Langues, cultures et civilisations : interculturalité et intervention sociale
- UF 1.3 Démarche de recherche en sciences humaines et sociales

DF 2 : Développer de l'ingénierie de projets et des analyses prospectives (252 heures)

- UF 2.1 Politiques sociales
- UF 2.2 Épistémologie intervention sociale, méthodologies de projet, d'évaluation
- UF 2.3 Ingénierie

DF 3 : Contribuer à conduire des projets de transformation sociale(147 heures)

- UF 3.1 Gestion et dynamiques des ressources humaines
- UF 3.2 Information et communication

Formation pratique : 175 heures (étude de terrain) L'étude de terrain doit être réalisée collectivement (groupes de 3 à 5 personnes) dans le cadre d'une commande passée par une institution ou une entreprise partenaire. Elle donne lieu à la production d'un rapport d'étude soutenu collectivement devant un jury.

Conditions d'accès

Remplir l'une des conditions suivantes :

- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 6, délivré par l'État et visé à l'article L451-1 du code de l'action sociale et des familles (CAFERUIS, CAFDES, DSTS)
- Être titulaire d'un diplôme national, d'un diplôme d'État ou d'un diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à cinq ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles au niveau 7 (DEA, DESS, MASTER...)
- Être titulaire d'un diplôme au moins de niveau 5, délivré par l'État et visé à l'article L451-1 du code de l'action sociale et des familles et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale (AS, ES, DEFA, CESF)
- Être titulaire d'un diplôme du secteur paramédical délivré par l'État, homologué ou enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles à un niveau au moins égal au niveau 5 et justifier de cinq ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale
- Être titulaire d'un diplôme national ou diplôme d'État ou diplôme visé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sanctionnant un niveau de formation correspondant au moins à trois ans d'études supérieures ou d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou enregistré au Répertoire National des Certifications Professionnelles à un niveau au moins égal au niveau 6 et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale
- Appartenir au corps des directeurs des services de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des éducateurs de la protection judiciaire de la jeunesse, ou au corps des directeurs, des chefs de service ou des conseillers d'insertion et de probation de l'administration pénitentiaire et justifier de trois ans d'expérience professionnelle dans le domaine de l'intervention sociale.

Allègements & Dispenses

Conformément aux textes en vigueur des allègements et/ou des dispenses sont possibles pour les titulaires de :
Caferuis / Cafdes / Master2

[Contactez-nous](#)

Infos Handicap scannez-moi :



Admission

Dossier d'admission :
(téléchargeable sur notre site Internet)

Entretien de sélection : sur convocation, après réception du dossier de candidature (entretien individuel et entretien autour d'un texte d'actualité en lien avec le champ de l'intervention sociale)

Blocs de compétences

L'accès au DEIS peut être organisé dans le cadre de parcours de formation discontinus.

Chacun des 3 blocs de compétences peut être acquis indépendamment des 2 autres dans le cadre d'un parcours de formation dédié : Parcours d'acquisition de blocs de compétences (PABC) :

- PABC 1** - Rentrée mars 2026 / Durée : 18 mois
- PABC 2** - Rentrée septembre 2026 / Durée : 10 mois
- PABC 3** - Rentrée octobre 2026 / Durée : 10 mois

Certification

BC1 : Production et soutenance d'un mémoire de recherche*

BC2 : Production et soutenance d'un rapport d'étude

BC3 : Rédaction d'un article

* organisée par la DREETS PACA